



LES POÈTES

DE

JEANNE D'ARC

Édité par

HENRI GAUTIER

55, QUAI DES GRANDS AUGUSTINS-9^e
PARIS

Bibliothèque Maison de l'Orient



129749

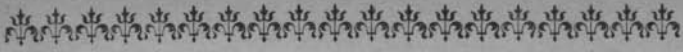
N° 404

Il paraît un volume par semaine.

598p

RTP

RTp 598p



LES POÈTES DE JEANNE D'ARC

Notice littéraire.



I

Sous ce titre, nous avons rapproché d'importants fragments poétiques, empruntés aux auteurs qui furent contemporains de Jeanne d'Arc, ou qui écrivirent peu après l'accomplissement définitif de l'œuvre immense dont elle avait été l'héroïne inspirée. Sans doute, la libératrice de la France n'a trouvé à aucune époque un poète digne d'elle, et parmi ses contemporains surtout, témoins directs de ces prodiges, ou dépositaires immédiats de la tradition, nul génie ne se rencontra qui pût donner à la reconnaissance française, à la piété de tout un peuple, une expression à jamais glorieuse, chant immortel du miracle et du martyr. Il semble que le sujet ait dominé de trop haut les inspirations individuelles, et qu'en cette épopée historique, écrite avec le glaive sous la dictée de Dieu, l'éclat des faits eux-mêmes rendit inutile l'invention, l'éloquence, le lyrisme des poètes. L'imagination populaire et le viril enthousiasme de quelques chanteurs surent tirer jadis d'un simple combat d'arrière-garde, avec la grande plainte de la défaite, l'affirmation de l'invincible espérance, l'apothéose de la bravoure et de la foi : ce fut la *Chanson de Roland*. Mais, par contre, les événements les plus extraordinaires, la bergère de Domrémy sortant de la vieille forêt gauloise, marchant guidée par l'archange, délivrant Orléans, chassant l'Anglais, et, dans une chevauchée triomphale, menant sacrer Charles VII à Reims, mourant enfin, innocente, en la tragique auréole du bûcher, tout cela était réel, certain, et ces choses inouïes dépassaient toutes conceptions humaines.

Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure de ce que l'histoire de Jeanne d'Arc n'ait pas fait naître une Iliade française, ou même n'ait pas enfanté plus tard quelqu'un de ces chefs-d'œuvre absolus qui s'imposent à l'admiration universelle. Cette histoire n'a nul besoin d'être immortalisée par la poésie et par l'art; c'est ce qu'il faut avouer sans réticences, encore qu'un regret se mêle à cet aveu. Mais si le cri de la nation — ce cri d'amour et de vénération émue qui résonna en 1456 sous les voûtes augustes de Notre-Dame, lorsqu'Isabelle Rommée, mère de l'héroïne, vint demander la révision de l'infâme procès de Rouen — ne s'est pas résumé en de toutes puissantes créations d'art, un écho se retrouve cependant en diverses poésies de l'époque, naïves mais sincères, pleines de ferveur française, et par là infiniment touchantes. Ces poésies, nous les mettons aujourd'hui sous les yeux du lecteur. L'une est due à Christine de Pisan, l'autre à Martial d'Auvergne.

II

Les lecteurs de la *Bibliothèque* connaissent déjà *Christine de Pisan*; rappelons seulement que cette femme célèbre, née vers 1363, mourut en 1431. Les vers sur Jeanne d'Arc que nous publions ici ayant été achevés le 31 juillet 1429 sont très probablement les derniers qu'elle ait rimés. Parmi ceux dont se compose notre recueil, ils sont aussi les seuls écrits avant la mort de Jeanne d'Arc. Pour bien comprendre certaines prédictions qui s'y trouvent, il ne faut pas oublier qu'à ce moment Charles VII venait de réduire Château-Thierry, et que l'on s'attendait à le voir marcher rapidement sur Paris et entrer dans sa capitale. C'est l'éternel honneur de Christine de Pisan d'avoir été la première, entre tous nos poètes, à célébrer Jeanne d'Arc, et plus d'une fois les accents que lui inspire la grandeur des événements sont marqués d'une émotion véritable et nous touchent par leur belle simplicité.

Martial d'Auvergne, connu également sous le nom de *Martial de Paris*, naquit à Paris, en 1440, croit-on, et mourut le 13 mai 1508; sa famille était originaire de l'Auvergne, d'où le surnom qui lui est resté. Il entra dans la basoche, mais s'occupa beaucoup de littérature et d'histoire. Son principal ouvrage, intitulé *les Vigiles de Charles VII*, fut composé par lui sous le règne de Louis XI, et obtint un grand succès; on dit que beaucoup de passages devinrent très populaires et furent même chantés par le peuple des campagnes. En réalité, ces *Vigiles*, qui racontent les événements du règne de Charles VII, de 1422 à 1461, sont une simple mise en vers des chroniques en prose de Jean Chartier et du héraut Berry. Martial d'Auvergne a également écrit *la Danse des femmes*, sorte de commentaire de la *Danse macabre* peinte sur les murs du charnier des Innocents, et *les Arrêts d'amour*, jeu d'esprit plus subtil qu'intéressant. On lui doit aussi un office de la sainte Vierge en vers français, sous le titre de *Louenges de la benoïste Vierge Marie*. Le poème que nous donnons ici est extrait des *Vigiles de Charles VII*.

III

Nous avons respecté, d'une manière presque constante, la langue et l'orthographe des poètes du xv^e siècle dont les extraits font suite à cette notice, estimant que le lecteur les comprendrait sans peine, pour peu qu'il y consacraît quelque attention. Un petit nombre de mots seulement ont été rajeunis par nous, rapprochés de l'orthographe moderne, mais ce travail, répétons-le, n'a été fait qu'avec une très grande discrétion.

Certaines phrases pouvaient demeurer obscures; certaines constructions, abandonnées aujourd'hui, pouvaient aggraver ces obscurités du texte; enfin, il se rencontrait des mots et des expressions impossibles à rajeunir sans briser le vers ou détruire la couleur poétique, et qui cependant rendaient difficile l'intelligence de maints passages. De là quelques notes explicatives dont nous avons cru devoir accompagner les poèmes.

ALFRED ERNST.



LES POÈTES DE JEANNE D'ARC

CHRISTINE DE PISAN

1

Je Christine, qui ay pleuré
Unze ans en abbaye close,
Où j'ay tousjours puis demeuré
Que Charles (c'est estrange chose!)
Le fils du roy, si dire l'ose,
S'en foy de Paris, de tire,
Par la traïson la enclose;
Ore à prime' me prens à rire.

2

A rire bonement de joie
Me prens pour le temps, par vernage
Qui se départ¹, où je souloie
Me tenir tristement en cage;
Mais or changeray mon langage
De pleur en chant, quant recouvré
Ay bon temps²...
Bien me part avoir enduré.

3

L'an mil quatre cens vingt et neuf
Reprint à luire le soleil;
Il ramène le bon temps neuf
Que on n'avoit vu du droit œil
Depuis longtemps, dont plusieurs en deuil
Orent ves qui⁴. J'en suis de ceulx;
Mais plus rien je ne me deuil⁵,
Quant ores voy ce que je veulx.

1. D'abord.

2. Pour l'hiver qui s'en va, où j'avais coutume de me tenir, etc

3. Vers incomplet.

4. Ont vécu.

5. Je ne m'afflige.

4

Si est bien le vers retourné
De grant deuil en joie nouvelle,
Depuis longtems qu'ay séjourné
Là où je suis, et la très belle
Saison, que printemps on appelle,
La Dieu merci, qu'ay désirée,
Où toute rien¹ se renouvelle
Et est du sec au vert temps née.

5

C'est que le dégeté enfant
Du roy de France légitime,
Qui longtems a esté souffrant
Mains grans ennuiz, qui or à prime
Se leva a'nsi que vous² prime
Venant comme roy couronné,
En puissance très grande et fine
Et d'esprons d'or esperonné.

6

Or fesos feste à nostre roy ;
Que très bien soit-il revenu !
Resjouis de son noble arroy,³
Allons trestous, grans et menus,
Au devant ; nul ne soit tenu,
Menant joie le saluer,
Louant Dieu, qui l'a maintenu,
Criant Noël ! en hault huer⁴.

7

Mais or veuz-je conter comment
Dieu a tout ce fait de sa grace,
A qui je prie qu'avisement
Me doint que rien que je n'y trespasse⁵
Raconté soit en toute place,
Car ce est digne de mémoire
Et escript, à qui que desplace⁶
En mainte cronique et histoire.

8

Oyez par tout l'univers monde
Chose sur toute merveillable ;
Notez si Dieu, en qui abonde

-
1. Rien, « chose », du mot latin *res*.
 2. Vers obscur dont on n'a pu jusqu'ici fixer le sens.
 3. Armée.
 4. Avec de sonores acclamations.
 5. Que je n'y omette rien.
 6. A qui que cela déplaie.

Toute grace, n'est point secourable
Au droit enfin. C'est fait notable,
Considéré le présent cas ;
Si soit aux de ceüs valable
Que fortune a flati à cas',

9

Et notez comment esbahir
Ne se doit nul pour infortune,
Se voyant à grand tort haïr,
Et com vint sus par voix comune.
Voyez comment toujours n'est une
Fortune, qui a nuit à maint ;
Car Dieu, qui aux tors fait rexune,
Ceux releve en qui espoir maint¹.

10

Qui vit doncques chose advenir
Plus hors de toute opinion,
Qui à noter et souvenir
Fait bien en toute région,
Que France, de qui mention
En faisoit que jus et ruée²,
Soit, par divine mission,
Du mal en si grant bien muée,

11

Par tel miracle vraiment
Que, si la chose n'est notoire
Et évident quoy et comment,
Il n'est homs qui le peust croire ?
Chose est bien digne de mémoire
Que Dieu, par une vierge tendre,
Ait dès lors voulu (chose et voire)
Sur France si grant grace estendre.

12

O ! quel honneur à la couronne
De France par divine preuve !
Car par les graces qu'il lui donne
Il appert comment il l'appreuve⁴,
Et que plus foy, qu'autre par treuve⁵
En l'estat royal, dont je lix
Que oncques* (ce n'est pas chose neuve)
En foy n'errèrent fleurs de lys.

-
1. Valable pour les déçus que le souffle de la fortune a précipités.
 2. Dieu qui répare les injustices, relève ceux en qui demeure l'espoir.
 3. Christine de Pisan veut dire ici qu'on ne faisait mention de la France que comme d'un royaume tombé et mis à bas.
 4. Comment il l'approuve, la soutient.
 5. Il trouve plus de foi qu'autre part dans l'état royal de France.
 6. Jamais.

13

Et toi, Charles roy des François,
Septiesme d'icellui hault nom,
Qui si grant guerre as eue ainçois
Que bien t'en prensist¹, si peu non;
Mais Dieu grace, or vois ton renom;
Hault eslevé par la Pucelle,
Qui a soubmis sous ton pennon
Tes ennemis; chose est nouvelle.

14

En peu de temps, que l'on cuidait²
Que ce fust com chose impossible
Que ton pays, qui se perdait,
Reusses jamais³: or est visible
Mention, qui que nuisible
T'ait esté, tu l'as recouvré,
C'est par la Pucelle sensible,
Dieu mercy! qui y a ouvré⁴.

15

Si croy fermement que tel grace
Ne te soit de Dieu donnée,
Se à toy, en temps et espace,
Il n'estoit de lui ordonnée
Quelque grant chose solempnée
A terminer et mettre à chef⁵;
Et qu'il t'ait donné destinée
D'estre de très grans faits le chef.

16

Car ung roi de France doit estre,
Charles, fils de Charles nommé,
Qui sur tous rois sera grant maistre;
Prophéciez l'ont surnommé
Le Cerf-volant⁶ et consommé
Sera par cellui conquéreur
Maint fait; Dieu l'a à ce sommé⁷
Et enfin doit estre empereur

17

Tout ce est le proffit de l'âme.
Je prie à Dieu que celui soies,

1. Mais de telle sorte que bien t'en prie.

2. *Cuider*, « penser ».

3. Que jamais tu eusses de nouveau ton pays.

4. *Ouvrer*, « travailler, faire œuvre. »

5. De terminer, d'achever quelque grande chose solennelle.

6. C'est sans doute à cause de cette prophétie que Charles VII et Louis XI eurent pour support de leurs armes deux cerfs ailés.

7. Dieu l'a appelé pour cela.

Et qu'il te doint, sans le grief d'âme¹,
Tant vivre qu'encores tu voyes
Tes enfans grans ; et toujours joyes
Par toi et eulz soient en France ;
Mais en servant Dieu toutes voies,
Ne guerre n'y face oultrenance².

18

Et j'ay espoir que bon seras,
Droiturier et aimant justice
Et tous les autres passeras³ ;
Mais que orgueil ton fait me honnisse ;
A ton peuple doulz et propice
Et craignant Dieu qui t'a esleu⁴
Pour son servant, si com premissé
En as ; mais que faces ton deu,⁵

19

Et comment pourras-tu jamais
Dieu mercier⁶ à suffisance,
Servir, doubter en tous tes fais,
Que de si grant contrariance
T'a mis à paix, et toute France
Relevée de telle ruïne,
Quant sa très grant saint providence
T'a fait de si grant honneur digne?

20

Tu en soyes loué, hault Dieu !
A toy gracier tous tenus
Sommes, qui donné temps et lieu
As, où ses biens sont avenus,
A jointes mains, grans et menus,
Graces te rendons, Dieu céleste,
Par qui nous sommes parvenus
A paix, et hors de grant tempeste.

21

Et toy, Pucelle beneurée⁷,
N'y dois-tu mie estre oubliée,
Puisque Dieu t'a tant honnorée,
Qui as la corde desliés,
Qui tenoit France estroit liée.
Te pourroit-on assez louer,

-
1. Et qu'il te donne, sans chagrin de l'âme.
 2. Que nulle guerre ne s'y fasse désormais.
 3. Surpasseras.
 4. Elu.
 5. Ce que tu dois.
 6. Remercier.
 7. Bienheureuse.

Quant, ceste terre humiliée
Par guerre, as fait de paix douer?

22

Tu Johanne, de bonne heure née¹,
Benoiſt ſoit cil qui te créa²!
Pucelle de Dieu ordonnée,
En qui le Saint-Eſprit réa³
Sa grant grace; et qui ot et a
Toute largesse de hault don⁴,
N'onc requeste ne te véa :
Que te rendra assez guerdon?

23

Que peut-il d'autre estre dit plus
Ni des grans faits du temps passez?
Moyses, en qui Dieu afflus
Mist graces et vertus assez,
Il tira sans estre lassez
Le peuple Israel hors d'Égypte.
Par miracle ainsi respassez⁵
Nous as de mal, Puceite eslite⁶.

24

Considérée ta personne,
Qui es une jeune pucelle
A qui Dieu force et pouvoir donne
D'estre le champion, et celle
Qui donne à France la mamelle
De paix et douce nourriture,
A ruer jus la gent rebelle⁷ :
Veci bien chose oultre nature.

25

Car si Dieu fist par Josué
Des miracles à si grant somme,
Conquérant lieux, et jus rué⁸
Y furent maints : il estoit homme
Fort et puissant. Mais tout en somme
Veci⁹ femme, simple bergière,
Plus preux qu'onc homs ne fut à Romme.
Quant à Dieu, c'est chose légère¹⁰;

1. Née à la bonne heure, c'est-à-dire en jour heureux.

2. Bienheureux soit celui qui te créa!

3. Versa.

4. Et qui eut et a toute largesse des dons d'en haut.

5. Retirés.

6. Elue.

7. A renverser la nation rebelle.

8. Renversés, abattus.

9. Voici.

10. Pour Dieu cette chose [ce miracle] est facile.

26

Mais quant à nous, oncques parler
N'ouïmes de si grant merveille ;
Car tous les preux au long aler,
Qui ont esté, ne s'appareille
Leur prouesse à ceste qui veille¹
A bouter horz² noz ennemis.
Mais ce fait Dieu, qui la conseille,
En qui cuer plus que d'homme a mis.

27

De Gédéon en fait grant compte,
Qui simple laboureur estoit,
Et Dieu le fist (se dit le conte),
Combatre, ni nul n'arrestoit
Contre lui, et tout conquessoit.
Mais onc miracle si appert³
Ne fist, quoyqu'il admonestoit,
Com pour ceste fait il appert.

28

Hester, Judith et Debora
Qui furent dames de grant pris,
Par lesqueles Dieu restora
Son pueple qui fort estoit pris,
Et d'autres plusieurs qu'ay appris
Qui furent preuses⁴, n'y ot celle ;
Mais miracles en a propres ?
Plus a fait par ceste Pucelle.

29

Par miracle fut envoyée
Et divine admonition
De l'ange de Dieu convoiée⁵
Au roy, pour sa provision⁶.
Son fait n'est pas illusion :
Car bien a esté esprouvée
Par conseil, en conclusion :
A l'effect la chose est prouvée⁷ ;

30

Et bien esté examinée.
Et ains que l'en l'ait voulu croire,
Devant clers et sages menée,
Pour rechercher si chose voire

-
1. Leur prouesse n'est pas égale à celle qui, etc.
 2. Jeter dehors.
 3. Si visible, si éclatant.
 4. *Preuses*, « héroïnes, » « guerrières » (féminin de *preux*).
 5. Guidée, accompagnée.
 6. Secours pour l'avenir.
 7. La chose est prouvée par ses effets.

Disoit, ainçois qu'il fust notoire
Que Dieu l'eust vers le roy tramise;
Mais on a trouvé en histoire
Qu'à ce faire elle estoit commise.

31

Car Merlin, et Sibylle et Bede,
Plus de cinq cens ans la virent
En esprit, et pour remède
A France en leurs escripz la mirent;
Et leurs prophécies en firent,
Disant qu'el porteroit bannière.
Es guerres françoises; et dirent
De son fait toute la manière.

32

Et sa belle vie, par foy!
Montre quel est Dieu en grace,
Par quoy on adjouste plus foy
A son fait; car quoy qu'elle face,
Tousjours à Dieu devant la face,
Qu'elle appelle, sert et deprye
En fait, en dit¹, ne va en place
Où sa dévociion détrie.

33

O! comment lors bien y paru
Quant le siège iert à Orléans,
Où premier sa force apparu²
Onc miracle, si com je tiens,
Ne fut plus cler; car Dieu aux siens
Aida telement, qu'ennemis
Ne s'aiderent plus que mon chien.
Là furent pris ou à mort mis.

34

Hée! quel honneur au féminin
Sexe! que [Dieu] l'ayme, il appert,
Quant tout ce grant peuple chenin
Par qui tout le règne ert désert,
Par femme est sours et recouvert³,
Ce que pas hommes fait n'eüssent
Et les traitres mis à désert;
A peine devant⁴ ne le crussent.

1. Supplie en actes et en paroles.
2. Quand le siège était à Orléans, où d'abord, etc.
3. Christine parle de la défaite des grandes masses anglaises qui
avaient rendu le royaume désert.
4. Auparavant.

35

Une fillete de seize ans
(N'est-ce pas chose hors nature?)
A qui armes ne sont pesans,

Mais semble que sa nourriture
Y soit, tant y est fort dure;
Et devant elle vont fuyant
Les ennemis, ni nul n'y dure.
Elle fait ce, mains yeulx voiant.

36

Et d'eulx va France descombrant,
En recouvrant chasteaulx et villes.
Jamais force ne fu si grant,
Soient à cens, soient à miles.
Et noz gens preux et habiles
Elle est principale chevelaine.
Tel force n'ot Hector, ne Achilles;
Mais tout ce fait Dieu qui la mène

37

Et vous, gens d'armes esprouvez,
Qui faites l'exécution,
Et bons et loyaulx vous prouvez :
Bien faire on en doit mention.
Louéz en toute nation
Vous en serez, et sans failance
Parle-en sur toute élection¹
De vous et de vostre vaillance.

38

Qui vos corps et vie exposez,
Pour le droit, en peine si dure,
Et contre tous périls osez
Vous aler mettre à l'avanture.
Soiés constans, car je vous jure
Qu'en aurés gloire au ciel et los²;
Car qui se combat pour droiture,
Paradis gagne dire l'os.

39

Donc rabaissez, Anglois, vos cornes,
Car jamais n'aurez beau gibier
En France, ne menez vos sornes;
Matéz estes l'eschiquier.
Vous ne pensiez pas l'autrier
Où tant vous montriez perilleux;

1. Sans faute, on parlera, par choix tout spécial, etc.
2. Louange.

Mais n'estiez encor u sentier
Où Dieu abat les orgueilleux.

40

Jà cuidiez France avoir gagnée,
Et qu'elle vous dust demourer,
Autrement va, fausse mesgnée!
Vous irez ailleurs tabourer,
Si ne voulez assavouer
La mort, comme voz compaignons,
Que loups pourroient bien dévourer
Car mors gisent par les sillons!

41

Et sachez que, par elle, Anglois
Seront mis jus¹ sans relever,
Car Dieu le veult, qui eut les voix
Des bons qu'ils ont voulu grever².
Le sanc des occis³ sans lever
Crie contre eulz. Dieu ne veult plus
Le souffrir; mais les resprouver
Comme mauvais, il est conclus.

42

En chrestienté et en l'Eglise
Sera par elle mis concorde,
Les mescréans dont on devise
Et les hérites de vie orde⁴
Destruira, car ainsi l'accorde
Prophétie qui l'a prédit;
Ni point n'aura miséricorde
De li, qui la foy Dieu laidit⁵.

43

Donc desus tous les preux passéz,
Ceste doit porter la couronne,
Car ses faits jà montrent assez
Que plus prouesse Dieu lui donne
Qu'à tous ceulz de qui l'on raisonne;
Et n'a pas encor tout parfaict.
Si croy que Dieu ça jus leur donne (?)
Afin que paix soit par son faict.

44

Si est tout le moins qu'affaire ait
Que destruire l'Englescherie,

1. Abattus.

2. Accabler de maux.

3. Le sang des morts (de ceux qu'on a tués).

4. Les hérétiques de mauvaise vie.

5. Et n'aura de miséricorde pour celui qui souille la foi divine.

Car elle a ailleurs plus haut hait¹ :
C'est que la foy ne soit périé.
Quant des Anglois, qui que s'en aye
Où pleure [or] il en est sué;
Le temps advenir mocquerie
En sera fait; jus sont rué.

45

Et vous, rebelles ruppieux
Qui a eulz vous estes adhers,
Ne voiez-vous qu'ils vous fust mieulx
Estre alez droit que de revers
Pour devenir aux Anglois serfs²?
Gardez que plus ne vous aviengne,
Car trop avez esté souffers,
Et de la fin bien vous souviengne.

46

N'appercevez-vous, gent avugle³,
Què Dieu a ici la main mise?
Et qui ne le voit, est bien vugle;
Car comment seroit en tel guise
Cette Pucelle ça tramise⁴,
Qui tous mors vous jus abattre,
Ne force avez [mais] qui suftise?
Voulez-vous contre Dieu combattre?

47

N'a-t-elle mené le roy au sacre,
Que tenoit adès par la main?
Plus grant chose oncques devant Acre⁵
Ne fut faite; car pour certain
Des contrediz y eut tout plein;
Mais malgré tous, à grant noblesse,
Y fu reçu et tout à plain⁶
Sacré, et là ouy la messe.

48

A très grant triumphe et puissance,
Fut Charles couronné à Reims,
L'an mil quatre cens, sans doubtaunce⁷,

1. Détruire la bande des Anglais, c'est le moins qu'elle ait à faire, car sa mission est haute.

2. Et vous, vilains rebelles, qui vous êtes attachés à eux, ne voyez-vous qu'il vous aurait été meilleur de marcher droit que du mauvais côté, pour devenir les serfs des Anglais.

3. Race aveugle.

4. Envoyée à votre rencontre.

5. Acre, Saint-Jean d'Acre (allusion aux croisades).

6. A plain (latin *de plano*), sans difficulté.

7. Sans qu'il y ait doute.

Et vingt neuf, tout saull et sains,
Avecques de ses barons maint,
Droit au dix septiesme jour
De juillet, pour plus et pour moins
Et là fut cinq jours à séjour.

49

Avecques lui la Pucellette,
En retournant par son pais,
Cité, ni chastel, ni villette
Ne remain^t. Aiméz ou hays
Qu'il soi [en] t, ou soient esbahis
Ou asseurez, les habitans
Se rendent; pou sont envahys,
Tant sont sa puissance doub^{tans}¹!

50

Ne sçai se Paris se tiendra,
Car encores n'y sont-ilz mie,
Ni si la Pucelle attendra;
Mais s'il en fait son ennemie,
Je me doub^t que dure eseremie
Lui rende, si qu'ailleurs a fait.
S'ilz résistent heure, ni demie,
Mal ira, je croy, de son fait³.

51

Car ens⁴ entrera, qui qu'en grogne :
La Pucelle lui a promis.
Paris, tu cuides que Bourgogne
Defende qu'il ne soit ens mis⁵ ?
Non fera, car ses ennemis
Point ne se fait. Nul n'est puissance
Qui l'en gardast, et tu soubmis
Seras et ton outrecuidance,

52

O Paris, très mal conseillé!
Folz⁶ habitans sans confiance !
Ayme-tu mieulx estre essillié
Qu'a ton prince faire accordance ?
Certes, ta grant contrariance
Te destruira, se ne t'avises.

-
1. Ne demeura (aux Anglais).
 2. Tant ils doutent de sa puissance (phrase ironique).
 3. Christine doute que Paris puisse résister à la Pucelle pendant une heure seulement, ou moins encore.
 4. Dedans.
 5. Tu penses, ô Paris, que la Bourgogne (alliée des Anglais) s'opposera à ce que le roi n'entre ?
 6. Fous.

Trop mieulx te fust par supplicance
Requerir mercy : mal y vix.

53

Et vous toutes, villes rebelles,
Et gens qui avez renié
Vostre Seigneur, et ceulx et celles
Qui pour autre l'avez nié¹ :
Or soit après aplanié
Par douceur, requerant pardon ;
Car si vous estes manié
A force, tart viendrez ou don.

54

Et que ne soit occision,
Charles retarde tant qu'il peut,
Ne sur char d'omme incision ;
Car de sang espandre se deult².
Mais au fort, qui rendre ne veult
Par bel et douleur ce qu'est sien,
Se par force en effusion
De sang le requerre, il fait bien³,

55

Hélas ! il est si débonnaire
Qu'à chascun il veult pardonner ;
Et la Pucelle lui fait faire,
Qui ensuit Dieu. Or ordonner
Veuillez vos cueurs et vous donner
Comme loyaux François à lui,
Et quand on l'orra⁴ sermonner
N'en serès repris de nulluy⁵

56

Si pry Dieu qu'il mette en courage
A vous tous qu'ainsi le faciez,
Afin que le conseil et rage
De ces guerres soit effaciez,
Et que vostre vie passiez
En paix soubz vostre chef greigneur⁶,
Si que jamais ne l'effaciez
Et que vers vous soit bien seigneur.

1. Pour autre, « pour le roi d'Angleterre. »

2. Charles tarde tant qu'il peut, pour qu'il n'y ait massacre, ni blessure de chair d'homme, car il a grande douleur de répandre le sang.

3. Mais si par force, avec effusion de sang, il requiert ce qui est à lui de l'ennemi fort qui par guerre ni douleur ne veut le lui rendre, il fait bien.

4. L'entendra.

5. De personne.

6. Le plus grand de tous.

MARTIAL D'AUVERGNE

En ceste saison de douleur,
Vint au roy une bergerelle
Du village dit Vaucouleur,
Qu'on nommoit Jehanne la Pucelle.
C'estoit une povre bergière
Qui gardoit les brebiz ès champs
D'une douce et humble manière,
De l'aage de dix huit ans.
Devant le roy on la mena
Ung ou deux de sa cognoissance,
Et alors elle s'inclina
En luy faisant la reverence.
Le roy par jeu si¹ alla dire :
« Ha ! ma mye, ce ne sui-je pas. »
A quoi elle respondit : Sire,
« C'estes vous, ne je faulx pas². »
« Au nom de Dieu, si disoit-elle,
« Gentil roy, je vous meneray
« Couronner à Reims, qui que veuille,
« Et le siège d'Orléans leveray. »
Le feu roy sans soy esmouvoir,
Clercs et docteurs si fist eslire,
Pour l'interroguer et savoir
Qui la mouvoit de cela dire³
A Chynon fut questionnée
D'ungs et d'autres bien grandement,
Ausquels, par raison assignée,
Elle respondit saigement.
Chascun d'elle s'esmerveilla,
Et pour à vérité venir,
De plusieurs grans choses parla
Qu'on a veues depuis advenir.
Elle dist tout publicquement :
Que le feu roy recouvreroit
Tout son royaume entièrement,
Et que Dieu si luy ayderoit.
Finiz lesquelz verbes et termes⁴,
Requist au roy et à ses gens
Qu'on luy baillast harnoyz et armes
Pour s'en aller à Orléans.

-
1. Le temps qui suivit la défaite dite : « Journée des Harengs ».
 2. Ainsi.
 3. Je ne me trompe pas.
 4. N'importe ce que d'autres voudront.
 5. Qui lui faisait dire cela.
 6. Ayant fini tous ces discours.

Ladicte supplication
Fut octroyee sans contredire,
Et par délibération,
Enl gens d'armes pour la conduire.
Loré et d'autres gens de guerre
Si l'en emmenèrent à Bloys,
Où de la prit chemin et terre
Pour aller dessus les Angloys.
Vivres et biens furent chargez
Pour mener dedans Orléans,
Et les François la nuyt couchez
En Soulongne¹ parmy les cham.
Le lendemain vinrent sarrer
Près d'une bastille aigrement,
Tant qu'en firent désemparer
Les Anglois moult légèrement.
Nonobstant toute résistance,
La Pucelle et Francoys passèrent,
A tous leurs vivres et puissance;
Dont la ville fort confortèrent.
Depuis, eulx retournez à Bloys,
Elle prya qu'on allast querre²
Dedans l'église de Fierboys
Une espée, pour elle, de guerre.
L'en y envoya sans desdit,
Et fut trouvé ladicte espée
Tout ainsi comme elle avoit dit,
Et après lui fut apportée³
Dunoys alors vint arriver,
Priant chascun qu'on fist devoir
D'aller ledit siège lever,
Où tout estoit perdu pour voir.
La veille de l'Ascension,
En l'an quatre cens vingt et neuf,
Tous si prirent affection
D'y aller et couraige neuf,
Si partirent en bel arroy⁴,
Ayant désir d'y travailler,
Là menant vivres et charroy
Pour les Francoys ravitailler.
Icelle Pucelle fist dire
Aux Angloys, comment que ce feust,
Qu'iiiz s'en allassent belle tire⁵,
S'ilz ne vouloient qu'il leur mescheust⁶.



1. En Sologne.
2. Quérir, chercher.
3. Anachronisme.
4. En belle ordonnance.
5. Bien loin.
6. Qu'il leur arrivât malheur.

Par despit et pour eulz venger,
Atachèrent de toute pars
Celluy hérault et messagier,
Voulant qu'il fust brulé et ars¹.
Si envoyèrent à Paris,
Pour eulx en conseiller adoncques;
Mais cependant furent péris,
Et n'eut ledit hérault mal oncques
Les Francoys dans la ville entrèrent
O leurs vivres et estandart,
Presens les Angloys, qui n'osèrent
Lors partir de leur boulevard.
Environ trois heures après,
Les chefs de guerre et gens de ville,
La Pucelle estant au plus près,
Si gagnèrent une bastille,
La bien mourut soixante Angloys,
Et de leurs gens et parsonniers²
Renduz au conte de Dunoys
Quelque vingt deux prisonniers.
Le soir passèrent la rivière
Les Francoys devers la Soulongne,
Pour assaillir en la manière
Qu'on avoit emprins³ la besongne.
Mais quant les François sur le tart
Les basteaulx voulurent repasser,
Angloys saillirent à l'escart,
Les cuidant⁴ tuer et blesser.
Sur quoy pié ferme si leur tinrent.
Et après moult grosse castille⁵,
Les François firent tant qu'ilz prindrent
Et gagnèrent une bastille.
Ung samedi, le lendemain,
Si eurent de la peine mont⁶,
En combatant de main à main
Contre la bastille du pont.
Chascun frappoit à l'estourdy,
Pour cuider gagner le fossé;
Et dura l'assault puis mydi
Juisques au soleil rescoussé,
La Pucelle si eut ung coup
D'ung traict qui sur elle glissa ;
Mais nonobstant le mal et tout,
Oncques l'art si n'en delaisa.

1. *Ars*, (synonyme de « brûlé. »
2. Personnel.
3. Entrepris.
4. Les pensant.
5. Mêlée.
6. Beaucoup.

Tout chascun de cueur et couraige
Y travaillait à grant puissance;
Et eust-on vecu faire raige
De faiz d'armes et de vaillance.
Si advint qu'en ung mouvement
Les François dans la ville entrèrent,
Et que par armes vaillamment
Les dittes bastilles gagnèrent.
Là y eut mains Anglois tuez
En cest assault, comme on peut croyre,
Et les autres furent noyez
Par leur pont qui fondit en Loyre ¹.
En la ville scues les nouvelles;
Toutes les cloches si sonnèrent,
En faisant grant feste à merveilles,
Et partout *Te Deum* chantèrent.
Et là le comte de Dunoys,
L'admiral, Poton et La Hyre,
Gaucourt et autres chefz françoys,
Firent grant vaillance à voire dire,
Talbot, au dimanche matin,
Ledit siège desempara,
Et prit son voyaige et chemin
Vers Meung sur Loyre, où il tira.
Comme Talbot si s'en alloit,
Ung augustin, son confesseur,
Ung François prisonnier vouloit
Amener après son seigneur.
Mais ledit François enferré
Par l'augustin devant les gens,
Se fist porter bon gré mau gré
Sur son col dedans Orléans.
Après le conte de Suffort ²,
A tout cinq cens lances d'Anglois
Vint Gergueau ³ fortiffier fort
Pour là résister aux François.
Ledit Gergueau fut assailly,
Où les Anglois très fort se tinrent,
Montrans non sans avoir cueur failly;
Mais les François d'assault la prinrent.
A la prise dudit Gergueau,
Y eut quelque cinq cens Anglois
Qui là si laissèrent la peau,
Sans les prisonniers des François.
Aussi le comte de Suffort
Fut soubz le point pris prisonnier,
Et son frère noyé ou mort,

1. Qui s'effondra dans la Loire.

2. Suffolk.

3. Jargeau.

Qui fait avoient devoir entér.
Delà les François et Pucelle
Si vinrent devant Baugency,
Dont les Anglois eurent peur telle,
Que tous se misrent à mercy.
Avant l'assault se composèrent;
Aussi leur en estoit besoing;
Et datant d'illec s'en allèrent¹
Ung chacun le baston au poing.
Environ deux heures après
Vinrent nouvelles en la ville
Que Tallebot² marchoit là près,
Et d'Anglois bien quelque cinq mille.
Le sire d'Escales, Fastot³,
Avec eulx arrivez estoient,
Pour secourir à Tallebot,
Dont les Anglois gros se portoient.
Lors les cheffz et seigneurs de France,
Qui avoient esté à Orléans,
Si se misrent en ordonnance
Pour les aller combatre ès champs.
Oultre Richemont, connestable,
Avec d'Albret, d'Alençon
Y vint en compagnie notable,
Et en armée de grant façon.
Chascune des parties tira
Qui mieulx mieulx en très bel arroy,
Tant que guères ne demeura
Qu'ilz se trouvèrent à Patay.
Les Anglois auprès d'ung villaige
Estoient en bataille attendans,
Et lors les François de couraige
Si frappèrent sus piez dedans.
La Pucelle, Poton, La Hire,
Chargèrent sur ceulx de cheval,
Tellement qu'ilz les firent fuyre
En abatant plusieurs aval⁴.
Puis les batailles⁵ s'assemblèrent,
Et combatirent grandement;
Mais les François le champ gagnèrent,
Et la victoire vaillamment.
Illà⁶ d'Anglois et de leurs gens
Si mourut, par nombre compté,

1. Et alors s'en allèrent de là.

2. Talbot.

3. Falstaff.

4. Par terre.

5. Les gros de cavalerie (ce que nous appellerions aujourd'hui les escadrons).

6. Là.

Quelque environ vingt et trois cens,
Et deux cens priz d'autre costé.
Le sire d'Escalles, Fastot
Et autres furent prisonniers,
Et aussi ledit Tallebot,
Puis mis à rançon de deniers.
La journée d'après advenant,
Meung, Yanville, La Ferté.
Se rendirent incontinent,
Et d'autres villes à planté¹.
Or, notons icy la merveille,
Les faitz de Dieu et les vertus,
Quant à la voix d'une Pucelle
Les Anglois furent abatus.
Une chose de Dieu venue,
Un signe de Dieu amiable,
De quoy toutes voyes la venue,
Fut au royaume profitabl¹.
Nostre Seigneur communément
N'a point acoustumé de ouvrir²,
Ni de donner allègement,
Quant ailleurs on le peut trouver.
Mais où nature et les humains
N'ont plus de pouvoir et puissance.
C'est alors qu'il y met les mains,
Ft qu'il fait sa grace et clémence.
Ou mois de Juing d'icelluy an,
Le roy fist à tous assigner
Qu'ilz se rendissent à Gien
Pour aller a Reims couronner.
Si eut tantost grant assemblée
Des barons et nobles de France,
Qui tous vinrent à cette armée
De cueur en toute diligence.
Là furent les ducs de Bourbon,
Allençon, Vendosme, Dunoyz,
Richemont, La Hire, Poton,
Et tous les vaillans chefs françois.
Plusieurs autres sans les mander
Si y vinrent pareillement
Pour servir le roy et le ayder
Au fait de son couronnement.
Or, sur ce point est à noter
Que Reims, Troyes, Chalons, l'Auxerrois,
Ou il falloit se transporter,
Si estoient tenuz des Anglois.
Toute Champagne et Picardie,

1. En quantité.

2. De travailler, d'opérer.

Brye, Gastinois, l'Isle de France,
Et le pays de Normandye.
Estoient en leur obeysance.
Le roy, pour son pays conquerre,
Non obstant son chemin tira
Droit devant la ville d'Auxerre,
Où son ost¹ trois jours demoura,
Si luy fut faicte obeissance
Et entrée par les habitans,
Qui eurent une surcéance
Dont plusieurs ne furent contens.
De cest appoinctement ila²
Tremoulle³ si fut blasmé fort;
Et puis Richemont s'en alla,
Car entre eulx y avoit discort.
Le roy en l'ost si fist crier;
Que les gens d'armes si ablassent
Avec leurs chefz, sans delayer⁴,
Et sans ce qu'en riens s'amusassent.
Le roy, le lendemain matin,
Si mit en son obéissance
La ville de Saint-Florentin,
Qui luy fist grande révérence.
Delà chemina devant Troyes,
Où les Bourguignons et Anglois
Saillirent dehors à monjoyes
Pour faire en aller les François,
Si demeura illec⁵ l'armée
Quelque environ six ou sept jours,
La gent estant toute affamé,
Par faulte de pain et de secours.
Les gens d'armes mouroient de faim,
Et estoit chascun descrepy,
Car ils ne mangeoient que le grain
De blé qui eroissoit en l'espy.
Ces bourgeois de Troyes bien vouloient
Eulx rendre au roy entièrement;
Mais les Anglois les empeschoient
Tant qu'ilz pouvoient incessamment.
Si fut tenu conseil serré
Par le roy, qu'on avoit affaire⁶,
Où fut dit et délibéré
Qu'il valloit mieulx de se retraire⁷.

1. Armée.

2. Là.

3. La Trémouille.

4. Sans se donner de délai.

5. Là.

6. Sur ce qu'on devait faire.

7. Retirer.

Les ungs assignoient la raison
Parce qu'ilz n'avoient de quoy vivre,
Et qu'en si très briesve saison
L'on eust peu telle œuvre poursuivre.
D'autre part la ville estoit forte,
Non ainsi de légier à prendre,
Vu l'assemblée et la cohorte
De tant d'Anglois à la deffendre.
Oultre n'avoit artillerie
A suffisance ni autrement,
Pour rompre ou faire abatrie¹,
N'argent² à faire le payement.
L'oppinion d'aucuns fut telle;
Mais ung entre autres alla dire
Q'on devoit ouir la Pucelle
Pour la conclusion eslire³.
Si fut envoyée querre en l'ost⁴;
Et après qu'elle fut venue,
L'on luy récita aussitost
L'oppinion dessus⁵ tenue.
Si dist qu'on ne devoit ce faire,
Enhortant chacun de pener
Et à l'entreprise parfaire⁶,
Pour aller le roi couronner.
« Au nom de Dieu », ce disait-elle,
« Gentil roy, dans deux⁷ entrez
« Dans vostre ville de Troyes belle,
« Et par force ou amour l'aurez. »
« Qui en seroit, » dit le chancefier,
« Seur dedans dix, on actendroit⁸;
« Mais de rien faire et travailler,
« Point d'apparence n'y auroit. »
Toutesvoyes⁹, après ce langaige,
Tous les François finalement
Prirent en eulx cueur et couraige
De procéder oultre amplement.
Cela conclud, elle monta
Sur ung beau grand courcier en main,
Et en l'ost si se transporta
A tout un baston en sa main.
Il là fit dresser et porter

1. Faire brèche.

2. Ni argent.

3. Pour choisir la conclusion (se décider).

4. On l'envoya chercher à l'armée.

5. Précédemment.

6. Exhortant chacun à peiner et à achever l'entreprise.

7. Jours (sous-entendu).

8. Si on était sûr d'y entrer dans dix ans, on attendrait bien.

9. Toutefois

Tables, fagotz, huys¹ et chevrons
Pour faire laudiz à geter
Une bombarde et deux canons².
Quant ceulx de la ville de Troyes
Si virent ceste diligence,
Ilz requisrent par toutes voyes
Parlamanter et surcéance³.
Puis vinrent prendre appointement
Avecques le feu roy de France,
En lui rendant entièrement
La ville en son obeissance.
Mais il fut dit que les Anglois
Et gens de guerre s'en yroient
Et leurs prisonniers emmenroient.
Ainsi, le lendemain, le roy
Entra en sa ville de Troye,
En belle ordonnance et arroy,
Et là fut receu à grant joye.
Les enfans Noël si crièrent;
Feuz et esbatz là furent faiz;
Et luy et ses gens festoièrent;
Dont ilz furent trestous reffaiz.
Les Anglois vouloient au partir
Leurs prisonniers françois mener;
Mais la Pucelle consentir
N'y vault⁴, ni souffrir emmener.
Elle mesme vint à la porte
Es mains des Anglois leur oster,
En leur disant de bonne sorte
Que ne les lairroit⁵ transporter.
Les François si s'agenouillèrent,
Luy priant qu'elle leur aydast,
Et sa grace là implorèrent,
Affin que de ce les gardast.
Les Anglois voudrent⁶ soustenir
Que c'estoit grant fraude et malice
De contre le traictié venir,
Requerans qu'on leur feist⁷ justice.
Le roy, qui en scût la nouvelle,
Si commença à soy sourire
Du desbat et de la querelle,

-
1. Portes (c'est-à-dire planches comme pour faire des portes).
 2. Martial veut dire que la Pucelle fait faire des travaux de charpen-
tine pour installer une bombarde et deux canons contre la ville.
 3. Sursis.
 4. N'y voulut consentir.
 5. Laisserait.
 6. Voulurent.
 7. Fit.

Et en fut joyeux, à voir dire,
Brief convint pour les prisonniers
Qu'ils payast aux Anglois contant¹.
Tout leur rançon de ses deniers;
Ainsi chascun si fut content,
Quant les Anglois, selon l'accord,
Eurent leur argent et rançon,
Ilz louèrent le feu roy fort.
L'appelant prince de facon.
Il fut prisé pour sa justice
Qu'il gardait à ses ennemis,
Et qu'il avoit en l'exercice
De son ost, tous abuz postmis²,
Puis le roy, le jour ensuivant,
Se mist sur le champ à puissance,
Où ceux de Chalons au devant
Luy vinrent faire obéissance.
L'evesque et bourgeois l'emmenèrent
Dans la ville honorablement,
Et le soir tous festoièrent
Moult richement et grandement.
Le lendemain vint devan Reims,
Où, quand les bourgeois si le virent,
Comme de joie rempliz et pleins,
Toutes les portes luy ouvrirent
Là fut sacré et couronné
En la manière acoustumée,
Et fut ce jour là ordonné
A faire chère inestimée.
L'arcevesque, lors chancelier,
Si fist l'office de la messe,
Où avoit des gens ung millier,
Menant grande feste et liesse.
Les ducs de Bar et de Lorraine,
Commercy et de grands seigneurs,
Vinrent à son service et règne
Eulx offrir, et d'autres plusieurs.
Tous messeigneurs du sang de France,
Qui furent au couronnement,
Si acquirent moult excellence,
Loz³ et honneur moult⁴ largement.
Aussi les barons, chevaliers,
Nobles qui y vindrent ayder,
Cappitaines, gens, escuyers,
En furent à recommander.

1. Comptant.

2. Et de ce qu'il avait, même à la guerre, proscrit de son armée tous les abus.

3. Gloire, louange.

4. Très.

Les nouvelles vinrent aux yeulx
De tout le royaume de France,
Dont plusieurs si furent joyeux
Pour estre en son obéissance.

Notons icy comment Fortune,
Gouvernée par la main de Dieu,
Après grant mal et desfortune¹,
Si donne grant joye en ce lieu.
Qui eust cuidé² ni espéré
Qu'en si très petit mouvement
Le roy eust ainsi prospéré,
Ni venu au couronnement?
Vu le cas et empeschement,
La chose n'estoit pas facile
D'y advenir si promptement:
Mais à Dieu rien n'est difficile,
Ce qu'il veult permettre est tost fait,
Sans ce que nul y puisse nuire,
Et son ouvraige parfait
Où l'on ne treuve que redire³.
Se Fortune au commencement
Si donne persécution,
C'est pour après plus haultement
Octroyer consolation.
Boèce dit en son tiers livre
Que fortune adverse et plus seure⁴
Pour cognoistre Dieu et bien vivre,
Et preuve⁵ que c'est la meilleure.
Elle impartist⁶ humilité,
Elle soustient tous aspres deulz⁷,
Et après, par prospérité,
Ung seul bien si fait valoir deux.
Plusieurs au monde se complaignent
De Fortune et de maleureté⁸
Disans que les maux qui adviennent
Résident en sa faculté;
Et comme si elle fust maistresse
Du monde et du gouvernement,
Maintiennent que joye ou tristesse
Procèdent d'elle seullement,
Et s'il advient perdition

1. Infortune.

2. Pensé.

3. Où l'on ne trouve quelque chose à redire.

4. Sûre.

5. Prouve.

6. Donne.

7. Deuil, chagrins.

8. Malheur, mauvaise chance.

De quelque bataille ou journée,
Dient que c'est constellation
De fortune predestinée.
Cela si est fort à cognoistre,
Quant l'ung s'en loue, l'autre s'en deult¹;
Mais par dessus Dieu, qu'est le maistre,
Si donne la victoire où veult.
Le feu roy Charles trespasé²,
Eut de grans hurts³ terriblement,
Et se trouva fort bas pressé
Sans nul espoir d'ailegement,
Il advint mesme en ung an
Qu'il perdit à dommaige et dueil
Le siège et journée de Cravan.
Et la bataille de Vernueil
Et puis au siège d'Orléans
Où tout devoit estre concius⁴,
La journée nommée de harans⁵;
Et par ainsi n'en pouvoit plus.
Despuis Fortune à coup tourna,
Pour au résidu luy pourveoir,
Et Dieu la victoire donna
A cil qui la devoit avoir.
Les François lors se rallièrent
En prenant couraige terrible,
Et de plus en plus prospérèrent,
Ni riens leur estoit impossible.
Ne fut-ce pas moult grant merveille
D'avoir réveillé tant de gens
Au bruit d'une simple Pucelle
Et bergière nourrie és champs?
Las! en peu d'heures Dieu labeure,
N'au besoing jamais ne défaut;
La chose qu'il veut faire est seure⁶,
Et sçait tousjours [ce] qu'il nous fault.
Après ledit couronnement,
Le roy, avec sa compaignie,
De Reims vint logier droittement
A Saint-Marcoul dans l'abbaye.
Là sur luy fut fait grant service
Et des ordres moult solempnelles⁷,
Car au moyen du sacrifice
Le roy guérit des escrouelles,

1. S'en afflige.

2. Charles VII.

3. Heurts (chocs, malheurs).

4. Fini.

5. La journée dite des Harengs.

6. Sûre.

7. Solempnelles.

D'illecques¹ s'en vint à Velly
Où il demoura tout le jour,
Et se reduisirent² à luy
Les lieux et pays d'alentour.
Après Laon si tresmit³
Ung hérault aux armes de France,
Et tantost la ville se mist
En sa plenièrè obéissance.
Si fut là receu à grant joye,
Et fist la ville grant devoir;
Puis le roy si tira sa voye
Vers Soissons, pour entrée avoir,
Mais tout ainsi pareillement
Luy firent pleine obéissance,
En le festoiant grandement,
Et tous ceulx de son alliance.
A luy se rendirent aussi
Tout à coup, en ung mouvement,
Chasteau-Thierry, Provins, Cressy,
Et d'autres villes largement.
Si vinrent nouvelles en l'ost
Que le duc de Belfort⁴ venoit,
Et qu'il arriveroit tantost
A douze mille qu'avenoit
Adonc le roy fist en bataille
Mettre ses gens, et bien en point,
Pour frapper d'estoc et de taille;
Mais les Anglois n'y vinrent point.
Après, le roy vint à Cressy
Et sçut de vray que les Anglois
Si estoient venuz à Mictry,
Pour lors combatre les François.
La les batailles⁵ se dressèrent
Tant d'ung costé comme de l'autre,
Et si près et avant marchèrent
Qu'ilz s'entre voyaient bien l'ung l'autre.
Les escarmoucheurs et coureux⁷
Si venoient courir à puissance
En ung village nommé Thieux,
Joignant dudit Mictry en France.
Là au devant dudit villaige
Se tinrent ung jour tout parfait,
Sans frapper ni porter dommaige

-
1. De là.
 2. Se soumirent.
 3. Envoya.
 4. Suivit son chemin.
 5. Bed'fort.
 6. Les corps (de cavalerie).
 7. Coureurs.

Et ne firent riens en effet,
Le duc de Bethfort se retira
A Senlis et y fut logier,
Et le feu roy se retira
A Crespy pour soy hebergier.
Le lendemain vint à Compiègne
Et y entra à grant puissance,
Atout la bannière et enseigne
Des nobles fleurs de liz de France.
Ceux de la ville de Senlis
Luy firent après assavoir
Qu'ilz désiroient les fleurs de lis,
En offrant de le recevoir.
La ville très bien y ouvra¹,
Et y entra le roy joyeux.
Plus, de là Beauvais recouvra,
Dammalle, et plusieurs autres lieux.
Le duc de Bethfort, qui le sceut,
Tantost à Rouen s'en alla,
Pour doubte que l'en ne s'esmeut,
Et mist garnison çà et là,
Puis le roy vint à Saint-Denis,
Qui luy rendit obéissance,
Laigny avec le plat pays,
Dépendences et l'adjacence,
Oultre, en procédant plus avant,
Son ost tira à La Chapelle,
Et de là au Moulin-à-vent²,
Où y eut escarmouche belle.
Les Angloys qu'estoient à Paris
Tous ensemble se retirèrent
Affin qu'ilz ne fussent peris,
Et les murs si fortifièrent.
Le lendemain grant compaignie
De l'ost des François à Monceaux
S'en vinrent faire une assaillie
Jusques au marché des Pourceaulx.
Soubz la montaigne s'embuschèrent
Pour illec³ ester à couvert,
Et de là gagner s'en allèrent
D'assault ung petit boulevvert⁴.

D'un costé et d'autre canons
Et coullevrines si ruoient⁵

1. Y travailla.

2. A moitié chemin entre La Chapelle et Paris.

3. Là.

4. Boulevard (rempart, ouvrage fortifié).

5. Tiraient pour renverser, pour abattre.

Et ne voyait-on qu'empanons
De flesches qui en l'air tiroient.

Adonques Jehanne la Pucelle
Se mist dans l'arrière fossé,
Où fist de besogner merveille,
D'un courage en ardeur dressé.

Ung vireton¹ que l'on tira
La vint en la jambe asséner;
Et si point n'en désempara,
Ne ne s'en vout oncques tourner²

Boys, huys³, fagotz faisoit jeter
Et ce qu'estoit possible au monde;
Pour cuider sur les murs monter,
Mais l'eau y estait trop profonde.

Les seigneurs et gens de façon
Lui mandèrent s'en revenir,
Et y fut le duc d'Alençon
Pour la contraindre à s'en venir.

L'ost à Saint-Denis retourna,
Où par humbles et devotz termes
Elle offrit, laissa et donna
Le harnoiz dont avait fait armes.

Atant le roy se despartit,
Et ès pays redduig⁴ çà là
Mist de ses gens et puis partist
Vers Berry, où lors s'en alla.
Ung peu après son partement⁵,
Plusieurs Anglois se assemblèrent
Pour eux tirer diligemment
A Saint-Denys, où ilz entrèrent.

Les armures de la Pucelle
Ylà vinrent prandre et saisir
Par une vengeance cruelle,
Et en firent à leur plaisir.

Au retour du sacre à Gien,
Le roy si voulut envoyer
La Pucelle devant Rouen,
Pour conquister et besogner

-
1. Une flèche, un « carreau » d'arbalète.
 2. Elle ne voulut jamais faire r tourner en arrière.
 3. Portes.
 4. Réduits, soumis.
 5. Départ.

Trémoille et autres oppinèrent
Qu'il n'en estoit point de mestier ¹,
Mais d'Albret et elle envoièrent
Devant Saint-Pierre-le-Moustier.

Illà devant la ville furent
En belle ordonnance et arroy²,
Faisans si grand devoir qu'ilz l'eurent
Et qu'elle fut rendue au roy.

Après à La Charité vinrent,
Affin de l'assiéger et prandre,
Où l'espace d'ung moys se tinrent
Sans l'avoir ou la faire rendre.

De l'an MCCCCXXX (1430).

C'est an du pays de Berry
Si se départit la Pucelle,
Pour venir secourir Laigny,
Et d'autres gens avecques elle.

Lors estoit bruyt que les Anglois
Le vouloient venir assegier ;
Et les eussent fait, si les François
Ne leussent fait deslogier.

Si vint après à cognoissance
Que quelques trois cens combatans
D'Anglois estoient en la France
Le pays pillans et gastans.

Adonc elle, Loré, Foucault,
Et ung autre nommé Parrecte,
Les cherchèrent par bas et hault³
Pour parler bien à leur barrette.

Si advint qu'ilz se rencontrèrent,
Et que les François desconfirent
Les Anglois, dont plusieurs tuèrent,
Et les autres si s'enfouyrent.

Les Bourguignons et les Anglois
Audit an, atout leur enseigne,
Vinrent assiéger les François
A Choisy, auprès de Compieigne

Les comtes d'Arondel, Suffort⁴,
Messire Jehan de Luxembourg,

1. Qu'il n'en était pas besoin.

2. Armée.

3. Par monts et vaux, en tous sens.

4. Suffolk.

Si y travaillèrent moult fort,
En mettant le siège à l'entour.

Lors Poton et ses gens passèrent
L'eau, d'entre le Pont et Soissons.
Et des Anglois plusieurs tuèrent
Parmy les bois et les buissons.

Ledit Choisy se défendit
Assez, et puis soudainement
Le capitaine le vendit
Aux Anglois deshonestements

Par le moyen de la besongne,
Luy fut promis grant avantaige
Et grans dons du duc de Bourgogne
Par les conducteurs de l'ouvrage.

Delà Bourguignons et Anglois
Si vinrent Compiègne assieger,
Où la Pucelle et les François
Y arrivèrent sans targier.

Là y eut courses, escarmouches
Et saillies¹ qui assez durèrent,
Si advint qu'à unes approches
Les François très fort reculèrent.

Lors au conflit et par surprise,
Comme chascun tiroit arrière,
Ladicte Pucelle fut prise
Par ung Picard, près la barrière.

Ledit Picard si la bailla².
A Luxembourg lec assistant³
Qui la vendit et rebaila
Aux Anglois pour argent contant.

Si en firent après leurs monstres⁴.
Comme ayans très fort besogné,
Et ne l'eussent donnée pour Londres,
Car cuidoient avoir tout gagné.

Chascun d'elle si fut marry.
Depuis Poton, à son enseigne,
Se partit de Chasteau-Thierry,
Pour delà venir à Compiègne

1. Sorties.

2. La donna.

3. Qui assistait là [au combat].

4. Ils s'en vantèrent ensuite.

Boussac, lors mareschal de France,
Vendosme, avec autres seigneurs,
Au siège vinrent à puissance,
Avec d'autres François plusieurs,

Laditte ville s'endura
Moult d'afflictions et de peines,
Car le siège devant dura
Plus de troys mois et six sepmaines.

Si firent tant lesditz François
Qu'ilz gagnèrent ung grant fossé
Qu'avoient fait faire les Anglois
Afin qu'homme n'y fust passé.

Cela fait, dans les champs entrèrent,
Entre la forest et ung lieu
Auprès duquel ilz rencontrèrent
Les Anglois étant à Biaulieu.

Lors Poton, près de la Justice,
Ayant avec luy six vings lances,
Si mist ses gens en exercice
Pour combattre et faire vaillances.

Quant ceulx de la ville si virent
Que c'estoit à bon esciant,
Tous en ung mouvement saillirent¹
Pourjoindre aux François quant et quant.

Si vinrent à une bastille
D'Anglois et de Portingalois,
Où là en mourut belle bille²,
Car de cent n'en eschappa trois.

Les gens de Poton aussi vinrent
A ungne bastille à charniers,
Laquelle par assault ilz prindrent,
Avecques plusieurs prisonniers.

Les Anglois voyans à costé
La perte desdilles bastilles,
Si se misrent à saulveté³
Et tantost tirèrent leurs quilles.

Les Bourguignons si s'en allèrent,
Non pas en joyeuse manière,
Et à Rouen en emmenèrent
La Pucelle pour prisonnière.

1. Sortirent.

2. Un bon nombre.

3. A se sauver, à assurer leur salut.

Elle estoit très douce, amyable¹,
Moutonne, sans orgueil n'envie²,
Gracieuse, moult serviable,
Et qui menoit bien belle vie.

Souvent elle se confessoit
Pour avoir Dieu en protecteur,
Ni guères feste se passoit
Que ne receust son Créateur.

Mais ce nonobstant les Anglois
Aux vertuz et biens ne pensèrent,
Ainçoys³ en haine des François,
Très durement si la traictèrent.

Après plusieurs griefz et excès
Inférez en maintes parties⁴,
Lui firent ung tel quel procès
Dont les joies estoient parties

Puis en dernier la condampnèrent.
A mourir douloureusement,
Et brief l'ardirent⁵ et brullèrent
A Rouen tout publicquement.

Ainsi voilà le jugement
Et la sentence bien cruelle
Qui fut donnée trop asprement
Contre icelle povre Pucelle.

Si firent mal ou autrement,
Il s'en fault à Dieu rapporter,
Qui de telz cas peut seulement
Lassus congnoistre et discuter.

Toutes voyes⁶, avant son trespas,
Dist aux Anglois qu'ung temps viendroit
Qu'ung pié en France n'auroient pas,
Et qu'on les dehors chaceroit.

Que le feu roy prospèrerait,
Et qu'en dernier, sans contredit,

1. Aimable.

2. Ni envie.

3. Mais.

4. Après plusieurs peines et violences dont elle eut à souffrir maintes fois.

5. Le verbe *ardoir* signifie « brûler ».

6. Toutefois. La strophe précédente semble marquer un doute qui fait tache dans cette poésie si française en son ensemble; il faut considérer ce doute, croyons-nous, comme presque ironique.

Son royaume recouvreroit ;
Et atant l'espérit rendit ¹.

Brief plusieurs choses si narra
Qu'on a veu depuis advenir
Tout ainsi qu'elle déclaira,
Dont à aucuns peut souvenir ².

Longtemps après ce jugement,
La mère, aussi les frères d'elle,
Requisrent au roy vengeance
De la mort et sentence telle.

Le bon seigneur, considérant
Qu'avoit esté en son service,
Et fait beaucoup en l'honorant,
Si remist le cas en justice.

De fait envoya le procès
A Romme, devers le Saint-Père,
Où là, sans faveur ni accès.
Fut bien vue au long la matière.

Ce fait, il bailla mandement
Pour lors citer les commissaires
A soustenir leur jugement
Et appeler parties contraires.

Les Anglois furent appellez
Et les parties sollempnement ³
Examens faiz et récollez
Sur la vie d'elle entièrement.

Juvenel, de Reims archevesque.
Grans gens de justice et de bien,
Chartier de Paris lors évesque,
Et autres y ouvrèrent bien ⁴.

A Rouen si se transportèrent,
Où le jugement estoit fait,
Et gens de bien examinèrent
Pour savoir vérité du fait.

Après, le procès fut porté
Au Saint-Père et aux cardinaux,
Et fut bien vu et visité
En grant diligence et travaux.

-
1. Et à ce moment elle rendit l'esprit.
 2. Ce dont plusieurs peuvent se souvenir.
 3. Solennellement.
 4. Travaillèrent.



Et là tout vu finalement,
Fut dit, par sentence autenticque,
Le procès et le jugement
Fait contre la Pucelle, inique,

Estre abusif, défectueux,
Et qu'à tort si fut condamnée
Par non juges suspectueux¹
Disant leur sentence erronée.

Ou procès de son innocence
Y a des choses singulières;
Et est une grande plaisance
De voir toutes les deux matières.

Ledit procès est enchesné
En la librairie Nostre-Dame²
De Paris, et fut là donné
Par l'évesque, dont Dieu ait l'âme.

-
1. Suspects.
 2. Enfermé (conservé dans une armoire) dans la bibliothèque de Notre-Dame.



Tout abonné direct à la *Nouvelle Bibliothèque populaire* aura droit de recevoir pendant toute la durée du mois de Mai, aux prix réduits de 1 fr. 50 broché et de 1 fr. 80 relié, au lieu de 3 fr. broché et 3 fr. 30 relié que coûte cet ouvrage en librairie :

LES PHILOSOPHES CONVERTIS

PAR

CHARLES MARCHAL

1 volume in-12. — Prix : 3 francs en librairie.

Maurice, un journaliste conservateur, vient d'être exilé; il passe en Belgique où il attendra des jours meilleurs. Il a laissé à Paris un camarade quelque peu libre-penseur qui le tiendra au courant des événements. Après un échange de lettres de plus en plus pressantes, le Parisien s'élève et se convertit par Maurice qui peut enfin revenir en France, ou il retrouve son ami revenu aux idées religieuses dont une excellente mère lui inspira le sentiment.

Pour recevoir la prime franco, il suffit d'envoyer à M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris, 1 fr. 50 si on veut recevoir le volume broché, ou 1 fr. 80 si on désire ce volume relié en toile grise avec ornements noirs.

Le paiement doit être fait en mandat-poste, timbres français ou autre valeur sur Paris.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE A DIX CENTIMES

Envoi franco de : un volume pour 15 cent.

Deux vol. pour 25 cent. — Vingt-deux vol. pour 3 fr.

Écrire à M. HENRI GAUTIER, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

Volumes en vente (suite)

- | | |
|--|---|
| 245. <i>Claretie (Jules)</i> . Calisson. | 388. <i>Delanigue (Casimir)</i> . Les Enfants d'Edouard. |
| 228. <i>Cléry</i> . Les derniers jours de Louis XVI. | 349. <i>Delille</i> . Boésies. |
| 72. <i>Colnet</i> . Lettres à mon voisin. | 335. <i>Démosthène</i> . Discours sur la couronne. |
| 258. <i>Coigné d'Harville</i> . Monsieur de Crea en son petit castel. | 283. <i>Deschamps (Eustache)</i> . Ballades historiques. |
| 111. <i>Comines (Ph. de)</i> . Louis XI. | 125. <i>Dextorges</i> . Le Sourd ou l'Auberge pleine. |
| 363. <i>Constant (Benjamin)</i> . Les Cent Jours. — La Souveraineté du Peuple. | 254. <i>Deslys (Ch.)</i> . Le Zouave. |
| 183. <i>Contes Japonais</i> . | 20. <i>Dickens (Ch.)</i> . Esquisses humoristiques. |
| 150. <i>Conteurs provinciaux</i> . Roumanille. — Nizet. — Félix Gras. | 82. <i>Dickens (Ch.)</i> . Dickwick. |
| 46. <i>Conteurs russes</i> . Tourgueniev, Dostolevski. | 182. <i>Dickens (Ch.)</i> . La petite Dorrit. |
| 77. <i>Contes chinois</i> . | 244. <i>Diderot</i> . Les salons de peinture. |
| 160. <i>Contes arabes et Récits d'Orient</i> . | 260. <i>Didos (R. P.)</i> . Jésus-Christ. |
| 222. <i>Coppée (François)</i> . Trois contes en prose. | 164. <i>Douglas (Jerrold)</i> . Sermons du soir de Mrs Lande. |
| 55. <i>Cornevin</i> . Fables de Village. — La martine, Thiers, Guizot. | 250. <i>Drumont (Edouard)</i> . Gambetta. — Barons juifs. |
| 95. <i>Courcier (V.-L.)</i> . Lettres et Pamphlets. | 305. <i>Ducis</i> . Jean Sans-Terre. |
| 42. <i>Cramer (J.-J.)</i> . Intérieurs hollandais. — Nouvelles vilageoises. | 208. <i>Dufresny</i> . L'esprit de contradiction. |
| 362. <i>Croissin (Miz)</i> . L'Allumeur de Réverbères. | 23. <i>Dupanloup (Mgr)</i> . Discours. |
| 243. <i>Cuvier</i> . Les grands savants français. | |
| | — E — |
| 80. <i>Dancourt</i> . Les Bourgeoises de qualité. | 288. <i>Ebers (Georges)</i> . La Fille de Pharaon. |
| 400. <i>Dangeau</i> . Journal de la Cour. | 177. <i>Edgeworth</i> . Contes moraux et populaires. |
| 4. <i>Dante</i> . La Divine Comédie. | 221. <i>Eliot (Georges)</i> . Scènes de la vie cléricale. |
| 237. <i>Daudet (Alphonse)</i> . L'Arrivée. | 362. <i>Eliot (Georges)</i> . Le Moulin sur la Floss. |
| 210. <i>Deffand (Mme du)</i> . La fin de Louis XV. | 333. <i>Erasmus</i> . Ce que les femmes pensent de leurs maris. — Le petit Sénéal. — Le Chevalier sans cheval. — Les Hôtellerie allemandes. |
| 24. <i>Delanigue (Casimir)</i> . Les Messéniennes. | |

DE LABORDE

MOEURS ESPAGNOLES

Les deux ouvrages du comte de Laborde sur l'Espagne sont à juste titre classiques parmi les récits de voyages, les itinéraires, et les traités à la fois historiques et pittoresques. Il est difficile d'être plus exact, mieux renseigné et plus intéressant que ne l'a été de Laborde dans son *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, dont nos lecteurs vont certainement être heureux de connaître les parties les plus intéressantes.

ABONNEMENTS

A LA

Nouvelle Bibliothèque populaire

La *Nouvelle Bibliothèque populaire* publie un volume par semaine. On peut s'abonner aux cinquante-deux volumes d'une année. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Tous les abonnés, aussi bien ceux de l'étranger et des colonies, que ceux de la France, recevront un volume par semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN

PARIS, DÉPARTEMENTS, ALGÉRIE ET BELGIQUE	7 FRANCS.
ÉTRANGER (sauf la Belgique) ET COLONIES	8 FRANCS.

PRIME GRATUITE

EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE AUX ABONNÉS NOUVEAUX

Tout abonné nouveau a droit à recevoir, gratis et franco, dix volumes à choisir dans la liste de ceux déjà parus, ou un joli cartonnage pour conserver les volumes. CETTE PRIME EST EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉE AUX ABONNÉS NOUVEAUX.

On s'abonne pour un an en envoyant, en mandat-poste, timbres français, ou autre valeur sur Paris, à M. HENRI GAUTHIER, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris, 7 francs si l'on habite la France, la Belgique ou l'Algérie; 8 francs si l'on habite l'étranger ou les colonies. La prime est envoyée au reçu de l'abonnement.